



Avenant au contrat de travail

Par Charlottine

Bonjour

Mon employeur m'a "proposé" un nouveau poste avec un avenant de contrat modifiant l'intitulé du poste et en partie les fonctions. Ce nouveau poste représentant plus de responsabilités, j'ai demandé une revalorisation de salaire mais ça m'a été refusé. J'ai donc refusé le poste.

Je savais qu'en refusant il pouvait soit maintenir mon ancien poste, soit me licencier mais il m'oblige au final à prendre le poste et a changé mon intitulé de poste sans mon accord.

Il me mets la pression pour que je cède mais je refuse, c'est injuste.

Quels sont mes recours? Je ne veux pas accepter ce poste et la situation est devenu invivable, je préfère encore qu'il me licencie.

Merci de vos conseils

Par janus2

Bonjour,

L'employeur ne peut pas vous obliger à signer un avenant...

Par Charlottine

Bonjour

Le problème est que malgré ça, il me fait changer de poste disant que la signature de l'avenant n'est pas nécessaire. Il ne considère pas le changement de poste comme étant une modification d'un élément essentiel du contrat.

Que puis je faire comme action pour me sortir de cette situation ?

J'ai rdv avec l'inspection du travail prochainement mais aimerait avoir plusieurs avis.